

Le 7 novembre 2014

**Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire
de l'association Échanges méditerranéens
du 5 novembre 2014**

Le 5 novembre 2014, l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Échanges méditerranéens s'est réunie, sur convocation de son Président, au siège de l'Association, AgroParisTech 19 avenue du Maine 75015 Paris, dans la Salle du Conseil à 17h00.

Après signature de la liste de présence par les membres présents et de la liste des pouvoirs par les membres mandatés (jointes en annexe), il ressort que 9 membres sont présents et 22 représentés et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il est alors procédé à la désignation du président de séance et de deux assesseurs.

Jean JAUY, président de l'Association est élu à l'unanimité président de séance, Alain LE JAN est élu à l'unanimité secrétaire de séance et Alain JACOTOT est élu à l'unanimité scrutateur.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- un exemplaire de la lettre de convocation et ses annexes,
- le rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier pour l'exercice 2013 ainsi que la note sur le renouvellement partiel 2014 du Conseil d'Administration,
- les statuts de l'Association,
- la feuille de présence

et rappelle que l'ensemble de ces documents ont été adressés aux membres et tenus à leur disposition au siège de l'Association, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} partie statutaire

- 1- rapport moral du président et approbation
- 2- rapport financier et approbation des comptes 2013 et de l'affectation du résultat, quitus au bureau,
- 3- renouvellement du Conseil d'administration
- 4- questions diverses,

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

1 Rapport moral du Président

Le Président lit alors son rapport moral, envoyé aux membres de l'Association avec la convocation à la présente Assemblée. Après discussion, la résolution suivante est approuvée à l'unanimité :

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2013 présenté par le Président.

2 Rapport financier et approbation des comptes 2013,

Le Président donne lecture et commente le projet de rapport financier préparé par le Trésorier Philippe de QUATREBARBES, validé par le Bureau de l'Association. Il répond aux demandes d'explication sur les tableaux des comptes de résultats et de bilan de l'exercice 2013.

Concernant les cotisations, le Président propose qu'elles soient maintenues pour 2015 à leur montant actuel. Il rappelle que la dernière Assemblée avait également retenu le maintien à leur montant actuel.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2013 et l'affectation du résultat de l'exercice (3340,95 €) au report à nouveau.

L'assemblée générale approuve le montant des cotisations pour l'exercice 2015.

L'assemblée générale donne quitus définitif et sans réserve aux Président, Trésorier et administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2013.

3 Renouvellement du conseil d'administration

Le Président rappelle qu'un dossier détaillé a été adressé à chaque adhérent avec la convocation à cette assemblée et que les administrateurs sont élus pour 3 ans. Il rappelle également que conformément aux statuts la qualité de membre, et donc le droit de vote aux assemblées, est liée au paiement de la cotisation de l'association.

Le Président présente la liste des mandats à renouveler et demande s'il y a une candidature non encore exprimée. Abdel MNIAI propose sa candidature, qui est acceptée. Après confirmation des candidatures exprimées et en règle vis-à-vis des statuts, le Président propose la liste de renouvellement suivante :

Algérie :

AOUADI Hocine,

BENHAMZA Moussa,

Espagne

SOLANO David

France :

JACOTOT Alain (nouveau),

OLLIVIER Jean-Yves,

Maroc :

EL MARHAZ Hassan

MNIAI Abdelkrim (nouveau)

Tunisie :

AINI Rafik

GABOUJ Rhida

Cette liste est proposée au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité ainsi que la résolution afférente :

3^{ème} résolution

L'assemblée générale approuve, au titre de l'année 2013, l'élection ou le renouvellement des membres du Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans :

AOUADI Hocine, BENHAMZA Moussa, SOLANO David, JACOTOT Alain, OLLIVIER Jean-Yves, EL MARHAZ Hassan, MNIAI Abdelkrim, AINI Rafik et GABOUJ Rhida

4 Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole sur la première partie statutaire de l'ordre du jour, le Président propose au vote la résolution usuelle suivante, qui est adoptée à l'unanimité :

4^{ème} résolution

L'assemblée générale confère tout pouvoir au porteur d'un original du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir les formalités consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Plus personne ne demandant la parole, le Président déclare close la partie statutaire de l'Assemblée générale à 18h30.

Le Secrétaire de séance

le Président de l'Assemblée

Alain LE JAN

Jean JAUIJAY

Le Scrutateur

Alain JACOTOT

Annexes : liste de présence et la liste des pouvoirs